

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE A. BUZYN

Ce vendredi, Agnès Buzyn a rencontré les organisations professionnelles de l'aide aux personnes âgées. L'AD-PA a rappelé plusieurs éléments essentiels :

- 1- Changer le vocabulaire : préférer le terme autonomie à toute notion de « dépendance » qui renforce la vision âgiste et dévalorisante des personnes âgées fragilisées.
- 2- Passer plus de temps auprès des personnes âgées à domicile et en établissement (notamment à partir de l'analyse du rapport de Monique Iborra et de Caroline Fiat en intégrant la nécessité de professionnels « hors soin » au sens strict : psychologues professionnels des relations sociales...). A court terme cela impose de cesser les diminutions de moyens dans certains établissements ; P. Champvert et R. Gizolme ont demandé que la Ministre adresse des consignes rapides aux ARS afin de mettre fin aux pressions sur certains établissements pour signer des CPOM prévoyant des baisses de moyens.
- 3- Agréer l'accord dans la branche de l'aide à domicile permettant une légère augmentation de salaires en attendant une réflexion globale sur la situation. Mettre en place un financement pérenne de l'aide à domicile comme promis par l'État depuis de trop nombreuses années
- 4- Soutenir et développer les coordinations et mettre fin à la diminution du nombre de CLIC ou de réseaux gérontologiques.
- 5- Diminuer les prix payés par les personnes âgées et les familles et mettre en place une large prestation d'autonomie.
- 6- Dépassez le modèle « EHPAD » totalement dépassé car basé uniquement sur une logique sécuritaire qui ne tient pas compte de la volonté de liberté des personnes âgées, et donc quelque que soit le handicap des résidents et transformer les établissements en vrais domiciles.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées